



CONFERENCE BIO-PLATEAUX

26 novembre 2019



Note de concept



Avec l'appui de la DEAL
de Guyane



PRESENTATION DU PROJET BIO-PLATEAUX

La Conférence *Pour l'Articulation Transfrontalière des Eaux et de la Biodiversité* (BIO-PLATEAUX) organisée le 26 novembre 2019 à Cayenne, s'inscrit dans le cadre du projet éponyme de 2 ans cofinancé par le Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) 2014-2020 sous la coordination de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG). L'initiative est également soutenue par la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Guyane (DEAL), ainsi que le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES). La Conférence a reçu la labellisation du Plan Biodiversité (Action n°62) par les Ministères français de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et des Outre-Mer (MOM).



Les partenaires de mise en œuvre du projet sont au nombre de quatre:

-l'Office International de l'Eau (OIEau) est le porteur du projet, en tant qu'association reconnue d'intérêt public. L'OIEau est demandeur de la subvention auprès des services instructeurs de l'INTERREG, chargé de la mise en œuvre des activités des points de vue technique et financier, ainsi que facilitateur des échanges à l'international ;

-l'Office de l'Eau de Guyane (OEG), en tant qu'établissement public à caractère administratif rattaché à la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG). L'OEG cofinance le projet et joue le rôle de coordinateur technique local des activités, car il est l'organisme compétent pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Guyane, et responsable du réseau de surveillance des cours d'eau de ce territoire ;

-l'Université Anton de Kom du Suriname (AdeKUS), animatrice du Système national d'Informations sur l'Eau du Suriname (SWRIS) et point focal des activités du projet BIO-PLATEAUX dans ce pays;

-l'Agence de Développement Economique de l'Amapa (Agência Amapá) est l'entité publique compétente pour soutenir l'attractivité économique de cet Etat brésilien, et également chargée de la coopération territoriale. Elle joue le rôle de point focal en Amapa.



LES BASSINS VERSANTS TRANSFRONTALIERS



Le projet se concentre sur les bassins versants transfrontaliers du Maroni et de l'Oyapock. Ces territoires font face à des problématiques de gestion similaires dues aux conditions naturelles (écoulement des bassins versants, adaptation au changement climatique et risques de crues) et humaines (populations, occupation des sols, usages et impacts sur la ressource) relativement homogènes. Les fleuves constituent des frontières, mais sont également des lieux de vies et d'échanges sociaux, culturels et économiques.

Dans ce contexte, la problématique à l'origine du projet est inhérente à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE): il est impossible de préparer une planification efficace et porteuse de résultats si celle-ci ne s'appuie pas sur une bonne connaissance quantitative et qualitative de ces ressources, dans le temps.

Il convient également de bien prendre en compte la biodiversité des milieux aquatiques et son évolution, pour des bassins transfrontaliers qui s'inscrivent dans un cadre écosystémique exceptionnel.

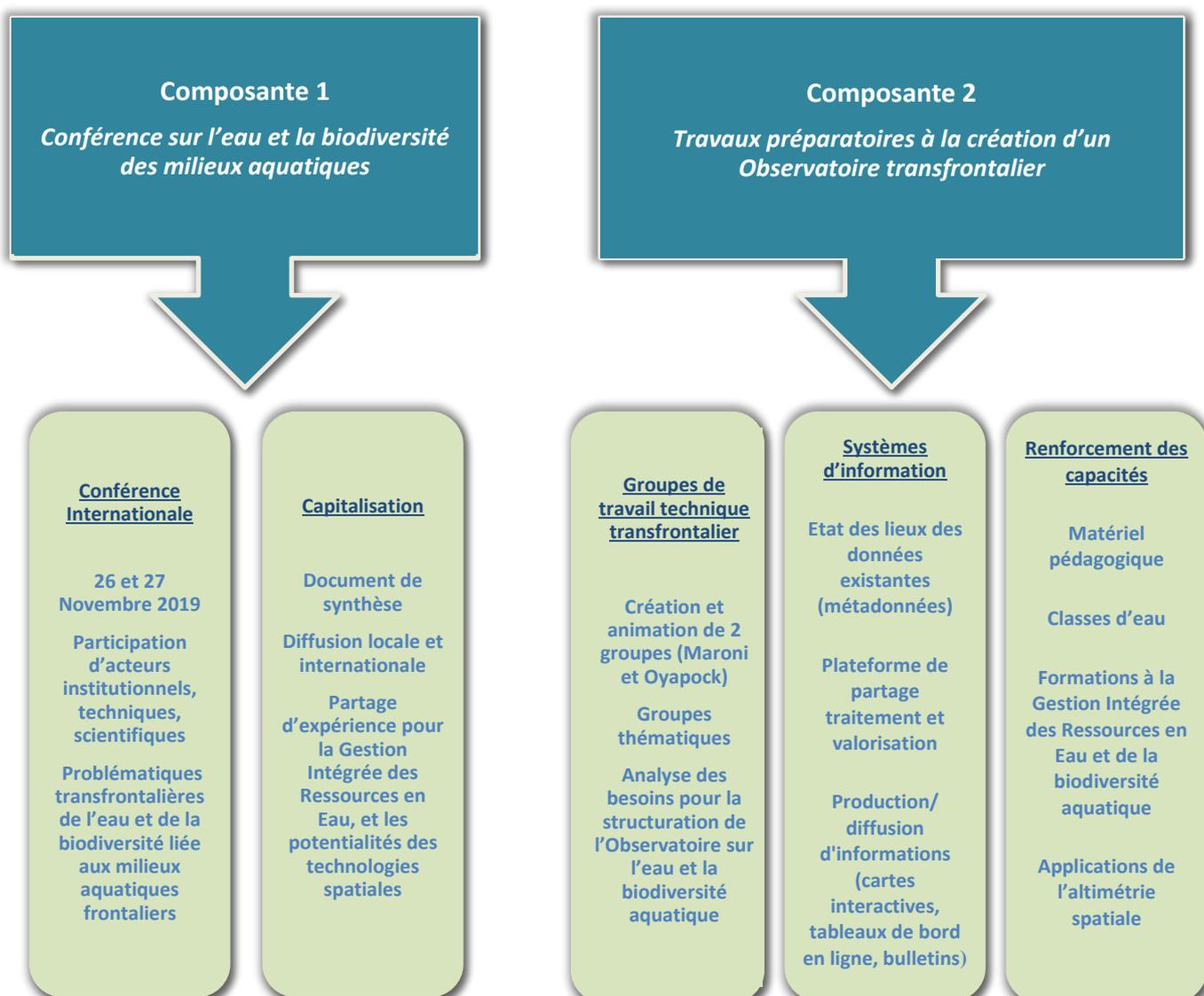
ENJEUX CLES

- Des ressources en eau et une biodiversité aquatique exceptionnelles à préserver
- Des usages et des pressions préoccupants
 - Des risques liés aux inondations et à l'incertitude du changement climatique
- Le transport sédimentaire
- Des conditions d'accès inégales à l'eau potable
- Des défis sanitaires liés aux maladies hydriques

OBJECTIF ET COMPOSANTES DU PROJET BIO-PLATEAUX

Dans ce contexte, le projet BIO-PLATEAUX se propose de développer les partages d'informations sur l'eau et la biodiversité des milieux aquatiques entre la Guyane et ses voisins du Brésil et du Suriname, notamment sur les bassins versants respectifs de l'Oyapock et du Maroni. Pour atteindre cet objectif, il prévoit deux composantes :

- réalisation d'une **Conférence internationale les 26 et 27 novembre 2019 à Cayenne**. Elle réunira les acteurs scientifiques, techniques et administratifs compétents, en vue de présenter et proposer conjointement la démarche optimale d'intégration de l'information selon les spécificités du territoire,
- travaux préparatoires à la **création d'un observatoire transfrontalier** sur l'eau et la biodiversité des milieux aquatiques, dont le premier sera organisé à Cayenne le 27 novembre 2019.



LA CONFERENCE BIO-PLATEAUX

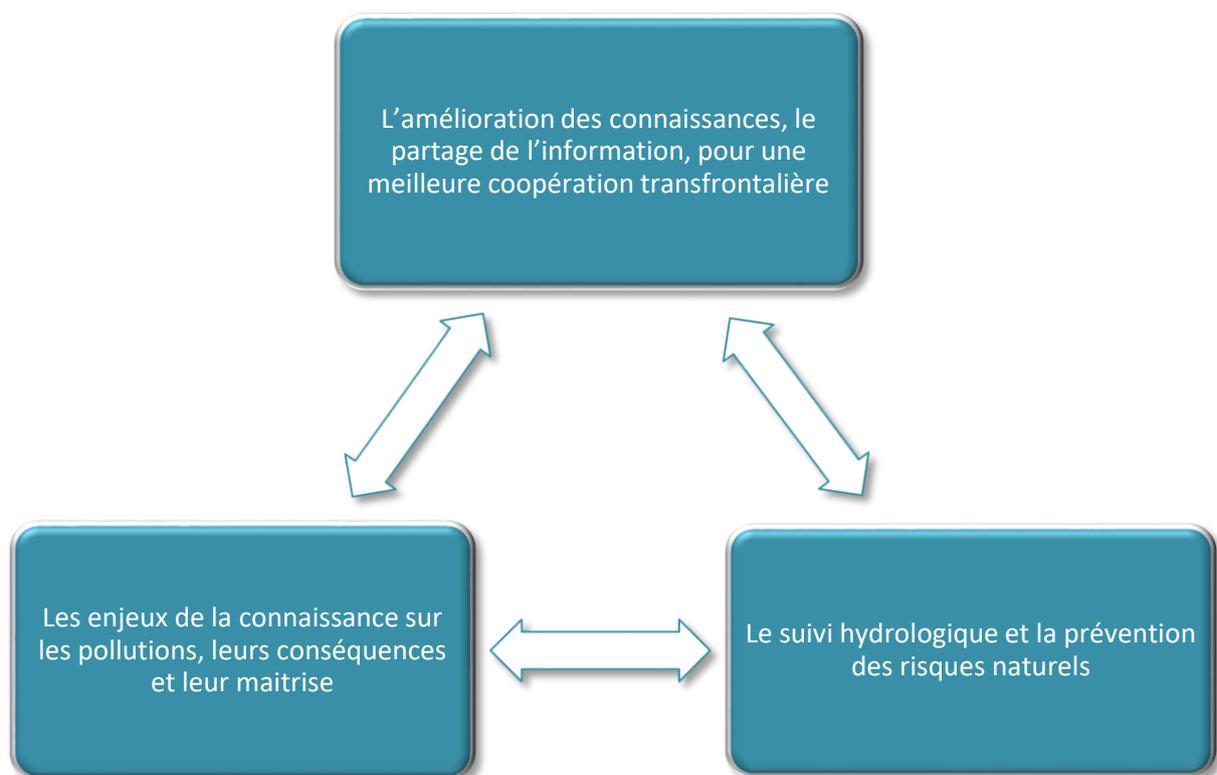
La Conférence internationale du projet BIO-PLATEAUX se tiendra le 26 novembre 2019 à Cayenne.

Cet évènement visera à aborder conjointement les problématiques transfrontalières de l'eau et de la biodiversité liée aux milieux aquatiques tout en contribuant au dialogue pour une meilleure connaissance de la ressource sur les bassins transfrontaliers. Ce dernier se fondera sur les informations disponibles et les pistes de travail pour le suivi des ressources en eau, y compris en utilisant les moyens technologiques les plus avancés (dont l'hydrologie spatiale).

L'objectif sera d'aboutir à un rapprochement technique clair sur le partage de l'information et des connaissances, ainsi que sur la formation des acteurs, pierres angulaires d'une bonne préservation des masses d'eau partagées.

Les participants à la Conférence seront issus des différentes institutions liées à la gestion des ressources en eau dans les pays partenaires du projet, d'un point de vue politique, administratif, technique et scientifique.

Trois thématiques interdépendantes structureront les échanges. Elles permettront également de mettre en évidence les sujets clés prioritaires par les partenaires en préparation à la Conférence. Comme la présentation des contextes institutionnels propres à chaque pays (planification des bassins, comités de bassin, gestion des eaux côtières), et les cadres de production de données (suivi environnemental, connaissances sur la quantité et la qualité, réseaux de stations hydrométéorologiques, automaticité comme un sujet transversal, etc.)



LES GROUPES TECHNIQUES TRANSFRONTALIERS

La création des Groupes de Travail Technique (GT) transfrontaliers sera initiée dès le début du projet, au lendemain de la Conférence BIO-PLATEAUX (27 novembre 2019). Sur la base des conclusions de cette dernière, la mise en place des GT sur chaque bassin versant (1 Oyapock - 1 Maroni) permettra de faciliter les échanges et le partage des connaissances sur les enjeux les plus prégnants, spécifiques aux deux territoires.

Ces groupes réuniront les acteurs techniques gestionnaires, scientifiques et producteurs de données et connaissances sur l'eau et la biodiversité liée aux milieux aquatiques. L'identification des participants pour chaque pays riverain sera un préalable à la mise en place de ces GT, réalisée conjointement avec les partenaires respectifs du projet dans les trois territoires (OEG en Guyane, Agence Amapa au Brésil, AdeKUS au Suriname).

Les rencontres permettront d'établir un inventaire de l'ensemble des acteurs techniques des bassins sur le thème de l'eau et de la biodiversité des milieux aquatiques, de leurs compétences respectives, des processus de collecte et jeux de données produits et existants (métadonnées ...), ainsi que l'inventaire des systèmes d'information existants. L'ambition de ces rencontres sera également de faire le point sur les connaissances disponibles et les compléments d'informations à acquérir pour mieux appréhender les enjeux propres au Maroni et à l'Oyapock.

Dans cette optique, les GT contribueront à l'élaboration d'un document de type « Schéma Directeur des Données sur l'Eau et la Biodiversité liée aux milieux aquatiques » qui présentera une synthèse des données existantes, des manques, ainsi que des propositions d'actions afin d'améliorer la disponibilité des données.

En parallèle de ces travaux techniques, les acteurs travailleront à une proposition de pérennisation de ces GT vers un futur Observatoire transfrontalier, avec une réflexion sur le cadre institutionnel incluant son mandat, ses objectifs et une première évaluation budgétaire.

Sur la base des éléments diagnostiqués, le projet appuiera les producteurs de données en vue de faciliter l'accessibilité de la connaissance (entre les parties prenantes du secteur en premier lieu ; pour le grand public à terme) et l'interopérabilité entre les systèmes d'information existants. Il s'appuiera sur les travaux existants dans chaque pays.

Dans cette optique, une plateforme du projet sera mise en place sous forme de portail web incluant l'accès à un catalogue de métadonnées et à des outils de valorisation des données et de diffusion des informations (outils de cartographie en ligne, indicateurs, bulletins...). Le projet promouvra l'optimisation de l'utilisation des données produites et de l'information disponible, une amélioration de l'interopérabilité des systèmes, via des échanges à moindre coût et des procédés communs acceptés permettant l'appropriation par les acteurs.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Toute démarche de création d'observatoire doit s'inscrire dans une logique inclusive et de diffusion pour servir efficacement ses objectifs de partage.

Ainsi, en vue de faciliter la dissémination des travaux effectués par le projet mais aussi plus globalement des données et informations existantes la gestion de l'eau et de la biodiversité, le projet prévoit un module de formation adapté à une démarche citoyenne, à destination des établissements scolaires.

Sur le plan de la connaissance/contenus, il sera directement alimenté par les travaux des différentes composantes du projet, avec un vocabulaire et des instruments pédagogiques adaptés.





*Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne.
Les opinions qu'il comporte n'engagent que son auteur et ne reflètent pas
nécessairement la position de l'Union Européenne.*